



INFORMATION A DESTINATION DES PARENTS D'ELEVES

Fiche méthode Inscriptions scolaires

Dans quel cas faut-il inscrire votre enfant ?

- Inscription pour la rentrée en Petite Section (Ecole Maternelle du Chêne Vert)
- Inscription pour la rentrée en CP (Ecole Elémentaire Jean de Cruzel)
- Nouvel arrivant dans la commune à la rentrée scolaire ou en cours d'année (Ecole Maternelle du Chêne Vert & Ecole Elémentaire Jean de Cruzel)

Comment procéder ?

- 1) Retirer la fiche d'inscription à l'accueil de la Mairie ou la télécharger sur le site internet communal www.gagnac-sur-garonne.fr
- 2) Remettre en mairie le dossier complet contre un récépissé de dépôt du dossier.
 - fiche d'inscription remplie et **signée des deux parents**
 - jugement de garde de l'enfant au besoin
 - justificatif de domicile de moins de 3 mois,
 - livret de famille
- 3) Le **certificat d'inscription scolaire définitif** validé par le Maire vous sera envoyé par courrier .
- 4) A **réception de votre certificat d'inscription**, vous pourrez prendre RDV avec la directrice de l'école concernée par le biais des coordonnées fournies dans le courrier.
Pièces nécessaires pour le RDV : certificat d'inscription définitif, carnet de santé, pièces d'identité des 2 parents, livret de famille, certificat de radiation pour les nouveaux arrivants

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS ENREGISTRE